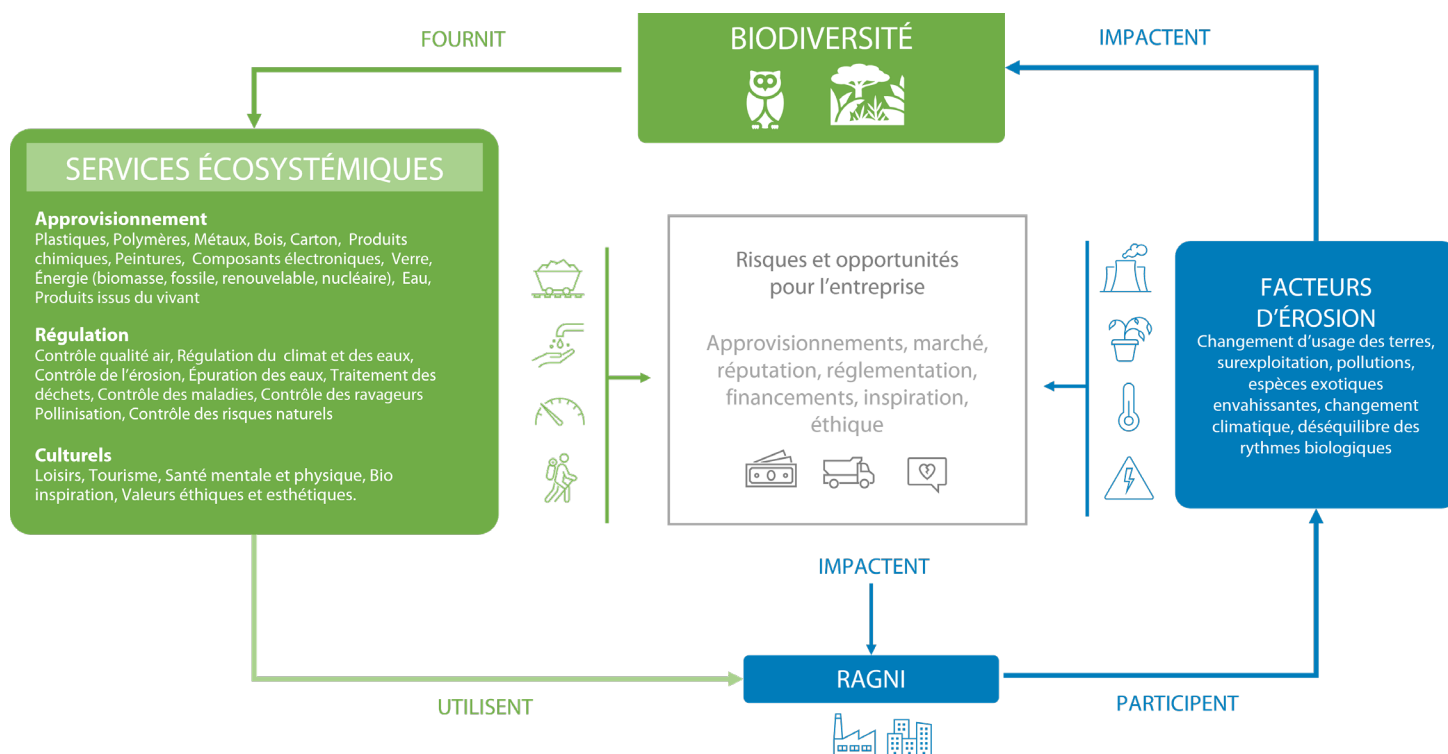


L'engagement de Ragni pour le développement durable se traduit notamment par la promotion de la notion d'éclairage raisonné, un éclairage compatible avec l'aménagement durable des territoires. Quasi exclusivement destinée à la commande publique, son offre s'est adaptée aux contraintes et évolutions sociétales et permet aujourd'hui aux collectivités territoriales clientes de concilier les besoins de la société humaine et ceux de la vie sauvage en veillant au juste équilibre entre l'éclairage artificiel à des fins de confort, de sécurité, de vie sociale et l'obscurité nécessaire au maintien et à l'épanouissement de la biodiversité.

Nos interactions avec la biodiversité



Ragni S'Engage pour la Nature

Depuis 2018, Ragni cherche à intégrer la biodiversité dans son offre :

- Intégration de nichoirs à oiseaux pour supports d'éclairage
- Utilisation de LED et d'outils de gestion de l'éclairage qui permettent de moduler, d'orienter et d'utiliser au mieux le flux lumineux
- Éclairage de température ambiante (1700 K), qui apparaît, en l'état des connaissances, moins néfaste pour la biodiversité et pour la santé humaine
- Études d'éclairement afin de fournir l'éclairage le plus optimal.

En 2022, nous avons choisi d'adhérer à l'initiative « Entreprises engagées pour la Nature » afin de structurer une stratégie biodiversité pertinente. Les actions identifiées s'échelonnent jusqu'à fin 2026 et mobiliseront les services Dialogue et Développement Durable, Achats, Technique, Offre, Marketing/Communication. Son périmètre concerne Ragni et ses sites de production pour les analyses d'impact, le Groupe Ragni pour les actions destinées à favoriser la biodiversité autour des sites et à mobiliser les parties prenantes, la France et le monde pour les actions portant sur l'éclairage raisonné et l'offre commerciale.

Contributions du plan d'actions aux politiques publiques de biodiversité

Notre plan d'actions contribue à la réalisation de 6 objectifs de développement durable et s'articule autour de 3 des 5 grands axes de la Stratégie Nationale Biodiversité (SNB), les deux autres axes précisant les modalités de gouvernance et de financement de la stratégie :

1. Protéger, restaurer les écosystèmes et les espèces et lutter contre les espèces exotiques envahissantes
2. Utiliser de façon durable et équitable les ressources naturelles et les services écosystémiques
3. Sensibiliser, former et mobiliser la société dans son ensemble : les citoyens, les entreprises et le secteur public.

Mesurer notre impact sur la biodiversité nous permettra de comprendre comment protéger et restaurer les écosystèmes. En favorisant la biodiversité endémique nous pourrions lutter contre les espèces invasives qui prolifèrent sur nos sites. Les réflexions liées à l'impact lumineux sur les écosystèmes nous poussent à être plus innovants dans la conception et l'utilisation de nos produits afin de protéger les écosystèmes et d'assurer la continuité des différentes trames. Développer un réseau d'approvisionnement plus local permet d'utiliser de façon plus durable les ressources naturelles. Les impacts liés à la biodiversité sont aujourd'hui peu connus, sensibiliser et former tous nos collaborateurs est un levier incontournable pour la bonne performance du plan d'actions.

Stratégie de protection de la biodiversité



ACTION	ÉTAPES	INDICATEURS ET OBJECTIFS SMART
Mesurer notre empreinte biodiversité	Réaliser une mesure quantitative des impacts à l'aide d'outils d'empreinte biodiversité dédiés Réaliser une analyse des risques biodiversité basée sur les recommandations de la TNFD et les cadres réglementaires	Score empreinte biodiversité > Réaliser une étude d'empreinte biodiversité d'ici fin 2024 > Fixer des objectifs SMART à la suite de cette étude.
Consolider notre démarche d'écoconception	Accompagnement à l'éco-conception ADEME / Pôle éco-conception Intégration des résultats et des conseils aux processus de conception mécanique et optique Adoption des critères d'éco-conception Ecriture d'une politique d'éco-conception	Taux de recyclabilité des matières Distance moyenne parcourue par les matières jusqu'à notre site de production Taux de réutilisation des pièces par nouveau produit conçu > 10% de nos produits répondent à 100% de nos critères éco-conception d'ici 2026.
Promouvoir l'éclairage biocompatible auprès des parties prenantes	Mobiliser les parties prenantes autour des problématiques éclairage et biodiversité (communication et formation) Renforcer le développement optique et mécanique pour atteindre les objectifs de biocompatibilité (R&D) S'associer à des projets de recherche sur les problématiques éclairage et biodiversité	Taux d'augmentation annuel des ventes d'éclairages biocompatibles Part du CA représentée par l'éclairage biocompatible > Augmenter de 50 % les ventes des solutions d'éclairage biocompatible d'ici fin 2023 > 30% des ventes avec optique ambre d'ici 2026.
Contribuer à la restauration de la biodiversité en ville grâce à des nichoirs pour supports d'éclairage	Concevoir le nichoir Commercialiser le nichoir Améliorer la conception par les retours clients et les collaborations technologiques et scientifiques.	Nombre de ventes de nichoirs par an > Conclure 3 ventes avec nichoir en 2023, 5 en 2024 et 8 en 2026.
Intensifier les approvisionnements durables	Réviser notre charte éco-conception Élaborer des critères d'approvisionnement durable Dialoguer avec les fournisseurs pour les sensibiliser Évaluer les pratiques fournisseurs sur la base des nouveaux critères	Eloignement moyen de nos fournisseurs (en km) Scores des 60 premiers fournisseurs selon le CA achats au questionnaire RSE > 50% de nos achats sourcés en Europe d'ici 2026 > 30% de nos fournisseurs engagés en RSE d'ici 2026 > 30% de nos fournisseurs engagés dans une démarche environnementale
Réaliser un défi environnemental lié à notre plan sobriété	Sensibiliser et communiquer auprès des collaborateurs (partage de bonnes pratiques ; communications internes ; incitations aux écogestes) Suivre de nos consommations Mener une veille sur les solutions d'optimisation énergétique.	Consommations d'électricité mensuelle (en kWh) Consommation de gaz mensuelle (en L) > Diminuer de 10% nos consommations énergétiques d'ici fin 2025.
Favoriser la biodiversité autour de nos sites	Installer des nichoirs autour de nos sites Réaliser une étude d'éclairage ambres sur le site 1 Aménager l'extérieur des différents sites	Nombre de nichoirs installés sur nos sites Nombre de luminaires de t° ambre sur nos sites Quantité de pesticides utilisés pour l'entretien > Mise en place d'un plan de gestion favorable à la biodiversité sur 100% de nos sites d'ici 2025 > 0 pesticides
Mobiliser nos parties prenantes	Identifier les facteurs de non adhésion des parties prenantes aux actions proposées Planifier le plan de mobilisation Réaliser le plan de mobilisation	Nb d'actions de sensibilisation/formation Nombre de webinaires sur les sujets environnement et biodiversité > 3 campagnes d'information sur l'environnement par an dès 2023 > 3 fresques du climat par an dès 2023 ; 3 fresques de la biodiversité par an dès 2024 ; 2 webinaires pour nos équipes commerciales par an dès 2023 ; 1 workshop interne ; 2 workshop externes > Réaliser une matrice matérialité > Reconduire les Rencontres de l'Eclairage Raisonné en 2024 > Nouer 1 partenariat en lien avec l'ODD15

